



# DOCUMENTS A PRÉSENTER POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU DE PASSEPORT POUR UNE PERSONNE MAJEURE

## PRÉSENCE DU MAJEUR OBLIGATOIRE

(Informations valables au 2 mars 2017 sous réserve de modifications ultérieures)

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Formulaire de demande CERFA à remplir sur place (connaître l'état civil complet des parents ou pré-demande en ligne ( <a href="http://site.ants.gouv.fr">site ants.gouv.fr</a> ))	Justificatif d'état civil ou pièce d'identité	Photos en couleurs, de moins de 6 mois, identiques, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, format 3,5 x 4,5 cm	Justificatif de domicile <u>original</u> de moins d'1 an personnel et adresse identique à celle portée dans le formulaire CERFA)	Justificatif du nom d'épouse ou d'époux :  <u>Livret de famille</u>	Déclaration de perte (délivrée par la mairie) ou déclaration de vol (délivrée par la gendarmerie ou commissariat)	En cas de changement d'état civil  1. Ajout du nom d'épouse / d'époux  2. Divorce  3. Divorce avec maintien du nom d'usage	<u>Autres situations :</u>  1. Hébergement chez un tiers ou enfants majeurs habitant chez leurs parents  2. Majeurs protégés	Timbre fiscal
Première demande ou renouvellement d'un titre périmé de plus de 5 ans	✓	Acte de naissance de moins de 3 mois Ou Carte Nationale d'Identité ou passeport périmés de moins de 5 ans	2	✓	✓		1. acte de mariage original de moins de 3 mois  2. livret de famille mis à jour	1. attestation d'hébergement (si hébergé depuis plus de 3 mois) + justificatif de domicile + carte nationale d'identité de l'hébergeant	Carte Nationale d'identité gratuite  <u>Passport :</u> 86€
Renouvellement d'un titre valide ou périmé	✓	Ancien titre	2	✓	✓		3. Jugement de divorce autorisant à porter le nom d'usage + livret de famille mis à jour	2. justificatif de domicile + Carte Nationale d'identité du tuteur + jugement de tutelle ou curatelle	
Renouvellement en cas de perte ou de vol	✓	Identique à la 1 <sup>ère</sup> demande <u>et</u> tout autre document avec photo	2	✓	✓	✓			25 € pour la Carte Nationale d'identité <u>Passport :</u> idem à la 1 <sup>ère</sup> demande

Possibilité de prendre votre rendez-vous en ligne à tout moment sur le site :

**RendezVousOnLine.fr**

Contact mairie de Vineuil : [mairie.vineuil@vineuil41.fr](mailto:mairie.vineuil@vineuil41.fr)

02.54.50.54.50



Aucun dossier incomplet ne sera traité

Tout retard de 10 mn engendrera un nouveau rendez-vous

### RETRAIT

Présence obligatoire du majeur pour la remise des titres

Aucune procuration possible

RENDEZ-VOUS

JOUR :

HEURE :